



L'avez-vous vu ?

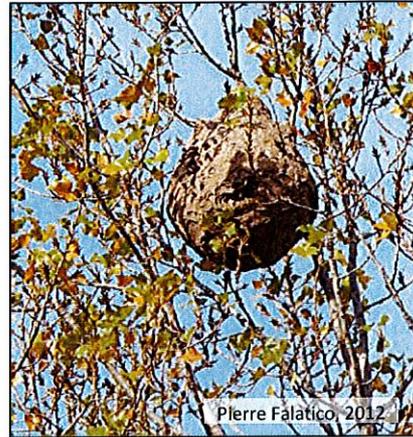
Nid primaire
visible entre avril et mai



Petit nid installé dans des espaces protégés des intempéries. Il ne contient que quelques alvéoles. La fondatrice dépose ses œufs à l'intérieur. **Avant destruction**, à distance raisonnable, regarder si vous voyez voler un frelon asiatique.

Soyez vigilants dès le **mois d'avril** pour une détection la plus précoce possible des nids.

Nid secondaire
visible à partir de juin



Gros nid rond ou ovale souvent dans les arbres à plus de 10 m de haut.

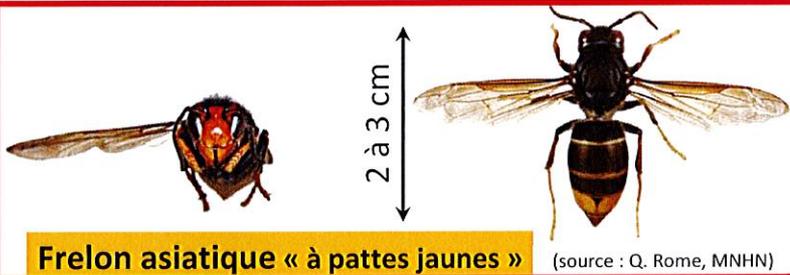
Pierre Falatico, 2012

LE FRELON ASIATIQUE

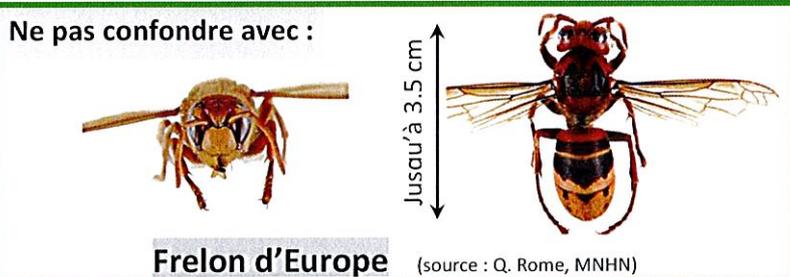


Prédation sur abeilles.

INRA, THIERY Denis, MAHER



Frelon asiatique « à pattes jaunes » (source : Q. Rome, MNHN)



Ne pas confondre avec :

Frelon d'Europe (source : Q. Rome, MNHN)

Insecte indésirable considéré comme hautement invasif, introduit en France en 2004 accidentellement. Il affecte la biodiversité, notamment par son importante consommation d'insectes, dont les abeilles.

Aidez-nous à suivre et à enrayer son expansion !
Signalez-nous la présence d'individus ou de nids dans votre localité.

Pour confirmer l'identification, inscrivez-vous sur la plateforme www.frelonasiatiques.fr

N'éliminez pas les nids vous-même !
Faites appel à un professionnel
(liste fournie en Mairie)



Les partenaires du territoire Auvergnat : FRGDS, GDS, GDSA Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Syndicats des Apiculteurs 63, APICANTAL, CIVAM Apicole du Velay, DDPP, Coopérative des producteurs de miel, Syndicat apicole 43

Avec le soutien financier de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

